

Chastre, le 13 mai 2008

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

N°

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **28 mai 2008 à 19 h 15** à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 30 avril 2008 : approbation (vote)
2. Schéma de structure : présentation par le Bureau d'études
3. CPAS : comptes de l'exercice 2007 : approbation (vote)
4. Finances communales : emprunts à contracter : cahier spécial des charges et fixation du mode de passation de marché : approbation (vote)
5. Règlement général de Police en matière d'incendie et de sécurité : adaptation (vote)
6. SEDILEC : projet « NETWAL » : décision (vote)
7. I.B.W. : assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)
8. I.S.B.W. : assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

HUIS CLOS

9. C.C.A.T.M. : remplacement d'un membre suppléant : désignation (vote)
10. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote)

Le Secrétaire communal,


Y. CHARLIER

Par ordonnance :



Le Bourgmestre,


C. JOSSART